

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



22 JUIN 2021

N° 12

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

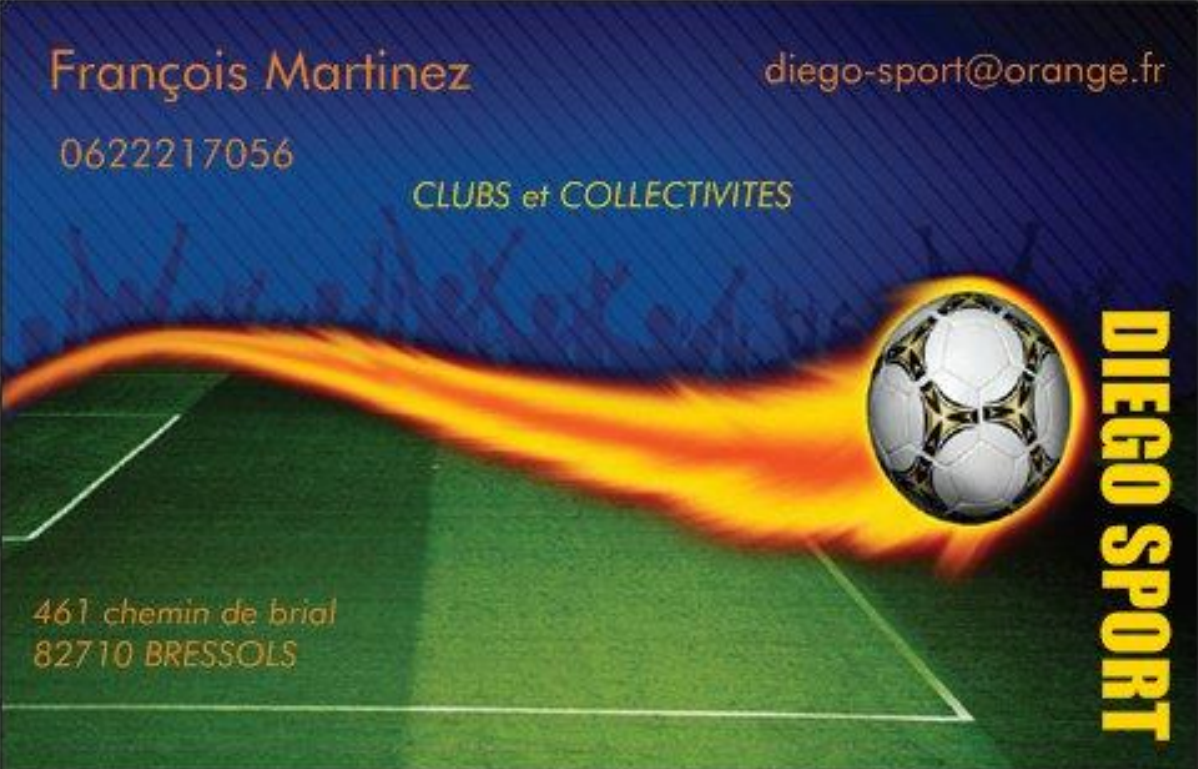
- Réunion de la Commission,
- Trésorerie,
- Feuilles de match
- Information licences,
- Arbitrage,
- Dossiers d'engagement,
- Résultats,
- Calendrier semaine 26.



SAISON 2020 - 2021

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 21 juin 2021.

Présents : Patrick FINKBEINER, José MARTINEZ et Marcel MARTINS.

TRESORERIE

Les clubs FORZA VIOLA FC et SB SPORT doivent de toute urgence régulariser le règlement de la licence de leur arbitre.

FEUILLES DE MATCH

Messieurs les responsables de Club, force est de constater que nombreux parmi vous ont oublié les bonnes habitudes pour le remplissage des feuilles de match ou ne serait ce pas le fait que la commission a décidé de ne pas mettre d'amendes sur les feuilles de reprise d'activité.

En tout cas nous vous conseillons de vous ressaisir, cela vous servira la Saison prochaine et cela facilitera le travail de la commission.

D'avance, merci.

INFORMATION LICENCES

Afin de jouer en toute sécurité et d'être couvert en cas de blessure, des feuilles de match (format A 4) seront établies et tout participant devra être licencié. Si vous voulez « essayer » de nouveaux joueurs, vous avez la possibilité de prendre des **CIP** (pratique occasionnelle), au prix de 4€ (**valable pour un match**). Il suffit de remplir la fiche jointe avant le match et la retourner à la commission accompagnée de la feuille de match.

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence de la saison précédente, sous peine de licence refusée.



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION DES JOUEURS :

ASFP LUSITANOS : manque cartons blancs des joueurs MENDY Mickael et MONTEIRO DO CAMINHO Ricardo.

IO TEAM : Licence du joueur HENIN Charlie non déposée par club CE SIGFOX (autorisation non valide).



POUR REGULARISATION :



RETRAIT DES CARTONS LICENCES :

Les équipes suivantes doivent retirer leurs cartons licences à compléter avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

FC BALEC : jusqu'au 28/06 (1 joueur),



RETRAIT DES CARTONS LICENCES (disqualification) :

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs cartons licences à compléter avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés**:



RETOUR DES LICENCES A VALIDER :

Les équipes suivantes doivent rapporter leurs licences à valider avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés**:

US AERO FOOT : jusqu'au 28/06 (1 joueur),

ALTRAN FOOT : jusqu'au 28/06 (1 joueur),

FC BALEC : jusqu'au 28/06 (21 joueurs),

FC CANTOU'LOUSAIN : jusqu'au 28/06 (6 joueurs),

ASC CNES : jusqu'au 28/06 (3 joueurs),

FC FONBO : jusqu'au 28/06 (2 joueurs),

LES SHADOCKS DE SEILH : Jusqu'au 28/06 (1 joueur + 2 dirigeants)

LOLA : jusqu'au 28/06 (6 joueurs),

ASFP LUSITANOS : jusqu'au 28/06 (22 joueurs),

MISTRAL P.L : jusqu'au 28/06 (2 joueurs),



RETOUR DES LICENCES A VALIDER (disqualification) :

Les équipes suivantes n'ayant pas rapporté leurs licences à valider avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES:

Les équipes suivantes doivent retirer leurs licences validées avant la date limite pour que **leurs joueurs ne soient pas disqualifiés** :

CPAM 31 : jusqu'au 28/06 (17 joueurs),

FORZA VIOLA : jusqu'au 28/06 (15 joueurs),

LOLA : jusqu'au 28/06 (18 joueurs),

FC POTO : Jusqu'au 28/06 (1 joueur),



RETRAIT DES LICENCES VALIDEES (disqualification):

Les équipes suivantes n'ayant pas retiré leurs licences validées avant la date limite, **leurs joueurs sont disqualifiés** :

ARBITRAGE

Même s'il n'y a pas d'enjeu et de classement, toutes les rencontres seront arbitrées, et les contrôles des licences auront lieu avant chaque rencontre (assurance obligée). Afin que les arbitres participent aussi à l'effort collectif, les frais d'arbitrage ne seront pour ces rencontres que de **quinze euros** par équipe.

Messieurs les arbitres, ce n'est pas parce que la commission a décidé de ne pas mettre d'amendes sur les feuilles de match de ces rencontres de reprise d'activité, qu'il faut faire n'importe quoi. Vous êtes priés de continuer à vous appliquer, cela vous servira la saison prochaine.

DOSSIERS D'ENGAGEMENT








Nous allons vous envoyer les dossiers d'engagement pour la saison prochaine. Nous vous demandons de nous les retourner avant le 30 juillet.

L'assemblée générale des clubs aura lieu le jeudi 16 septembre, en une ou deux sessions en fonction des consignes sanitaires.

RESULTATS

SEMAINE 24 DU 14/06/2021 AU 18/06/2021

MECAPROTEC FC	6	-	3	ATHLETICO TOLOSA A	
PASPORT	3	-	1	ALTRAN FOOT	
ASEAT	5	-	5	FC POTO	
ATHLETICO TOLOSA B	1	-	4	LOLA	
SOPRA STERIA FOOT	3	-	2	FONBO FC	
SHADOCKS DE SEILH	5	-	4	IO TEAM	
O. TOULOUSE	8	-	2	USA FOOT	
FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	1	AJ SAINT EXUPERY	
FC BALEC	1	-	6	ATHLETICO TOLOSA C	
DYNAMO FC	3	-	0	ASC CNES	
ASFP LUSITANOS	2	-	1	LES VIEILLES CANAILLES	
MISTRAL P.L.	3	-	1	AS MATRA	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

CALENDRIER

SEMAINE 26 LE 28/06/2021

ASFP LUSITANOS

AS MATRA

Castelginest

Lu 28/06 20h00